Montréal, le 28 octobre 2016

<u>Par dépôt électronique (SDÉ)</u>

Mes Éric Fraser et Simon Turmel
Affaires juridiques – Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : **Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2017-2018**
Dossier de la Régie : R-3980-2016

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 28 octobre 2016 requérant un délai supplémentaire jusqu'au 3 novembre 2016 aux fins de répondre à la demande de renseignements no 3 que la Régie de l'énergie a transmise au Distributeur relativement au dossier mentionné en objet.

En regard des motifs énoncés et des contraintes du calendrier du présent dossier, la Régie vous demande de déposer les réponses du Distributeur **au plus tard le 2 novembre 2016 à 12 h**.

Veuillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml